

Un accord stratégique pour la sécurité des réseaux gaz et électriques sur le Pas-de-Calais.

Ce 17 décembre 2024, Pierre EVRARD, président de la FDE62, Didier COUSIN, directeur régional GRDF Hauts-de-France, et Jean-Lorain GENTY, directeur régional d'Enedis Nord-Pas-de-Calais signent une convention de partenariat visant à renforcer la sécurité des ouvrages gaz et électriques lors des chantiers dans le Pas-de-Calais. Cet accord contribuera à améliorer le dialogue entre les parties. L'objectif est de sensibiliser et d'informer les collectivités, donneurs d'ordres de travaux, et par ce biais les entreprises de travaux, sur les risques à proximité des réseaux pour prévenir les dommages aux ouvrages. Les entités signataires œuvrent ensemble pour garantir la sécurité des biens et des personnes au cœur du territoire.



Les réseaux de gaz et d'électricité sont essentiels pour notre société. Ils fournissent l'énergie nécessaire aux ménages, entreprises et services publics.

Cependant, ces infrastructures sont vulnérables lors des travaux de construction, aménagement ou maintenance, mettant en danger la sécurité des personnes et des biens et la continuité des services. Prévenir ces dommages est donc crucial.

Un dommage aux ouvrages a encore eu lieu début du mois lors de travaux de terrassement. Ce dommage aux ouvrages a eu des conséquences dramatiques.

C'est pour éviter ces accidents que la FDE 62, Enedis et GRDF collaborent pour sensibiliser et informer les collectivités du Pas de Calais sur les règles à respecter lors de travaux à proximité des réseaux d'énergie.»

a déclaré Pierre EVRARD, président de la FDE62

Travaux aux abords des réseaux énergétiques : une vigilance accrue

Les réseaux de gaz et d'électricité sont essentiels pour notre société, distribuant l'énergie nécessaire aux particuliers, entreprises et services publics. Cependant, lorsque des travaux sont réalisés aux abords de ces réseaux, cela peut entraîner des situations à risque et mettre en péril la continuité des services. Chaque année, près de 200 incidents surviennent dans le Pas-de-Calais, souvent dus à des erreurs humaines ou à la méconnaissance des installations. Pour limiter ces incidents, la législation impose des obligations strictes aux intervenants, incluant formation, déclarations préalables et respect des normes. La FDE 62, Enedis et GRDF collaborent pour sensibiliser et informer sur les règles à respecter afin de protéger ces réseaux et assurer la sécurité.



« Agir pour le bien commun en veillant à la sécurité du réseau, de nos clients et de nos collaborateurs, c'est l'essence même de GRDF. Dans le Pas-de-Calais, chaque jour, plus de 170 salariés GRDF œuvrent sur le terrain pour répondre à cet engagement. La sécurité est l'affaire de tous, pour réussir, une étroite collaboration entre l'ensemble des acteurs du territoire, du secteur énergétique et les sociétés intervenantes est nécessaire. » a déclaré Didier COUSIN, directeur régional GRDF Hauts-de-France.



« Chaque jour, des interventions sont réalisées aux abords des lignes électriques du réseau public de distribution, aussi bien aériennes que souterraines. En tant qu'entreprise de service public, la sécurité est notre priorité ; aussi bien celle des salariés qui interviennent sur ce type de chantiers que celle des tiers. Je me réjouis de ce partenariat avec GRDF et la FDE 62 qui souligne tout le travail de sensibilisation effectué par nos équipes » a déclaré Jean-Lorain GENTY, Directeur régional d'Enedis Nord-Pas-de-Calais. »
a déclaré Jean-Lorain GENTY, directeur régional ENEDIS Nord-Pas-de-Calais.

Sécurité renforcée autour des réseaux de gaz et d'électricité : des actions concrètes engagées

Afin de renforcer la sécurité autour des réseaux gaz et électriques, des actions majeures sont mises en œuvre par les différents acteurs concernés. GRDF investit ainsi plus d'un million d'euros dans la sécurité industrielle, affirmant son engagement pour prévenir les risques aux ouvrages. En parallèle, l'entreprise organise des forums sécurité, véritables espaces d'échange, où les participants abordent des thématiques clés telles que la préparation des chantiers, marquages au sol, les investigations complémentaires, les arrêts de chantier ou encore la cartographie du patrimoine...

Les partenariats de GRDF et d'Enedis avec le SDIS62 constituent également un pilier essentiel de cette démarche sécuritaire. Grâce à des entraînements communs, les équipes des trois entités renforcent leur coordination, garantissant une intervention efficace en cas d'urgence. Enfin, des équipes de sécurité industrielle sont mobilisées 24h/24 pour assurer les dépannages d'urgence et répondre rapidement aux besoins des clients. Ces efforts conjugués témoignent d'une volonté commune de préserver la sécurité des infrastructures et des utilisateurs des réseaux.

Dans cette même dynamique, Enedis a également mis en œuvre une action partenariale de sensibilisation aux risques aux abords des réseaux électriques avec les opérateurs du pompage de béton.

En quelques chiffres :

Grâce aux efforts continus de sensibilisation et de prévention, le nombre d'incidents à proximité des réseaux de gaz et d'électricité dans le Pas-de-Calais montre des signes encourageants. En 2022, 75 dommages ont été enregistrés sur les ouvrages de gaz, dont 33 % sous maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales. En 2023, ce chiffre a diminué à 61 dommages. Pour les ouvrages électriques, 92 dommages ont été signalés en 2022, dont 55 % sous maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales, et ce chiffre est descendu à 85 en 2023. Ces chiffres témoignent de l'importance des actions menées pour améliorer la sécurité et réduire les risques.

À propos de la FDE 62

La FDE 62 est une collectivité territoriale créée en 1996. Deuxième fédération d'énergie de France, elle regroupe l'ensemble des territoires du Pas-de-Calais. Par des contrats de concession, la FDE 62, propriétaire des réseaux de distribution publique d'électricité et de gaz naturel, délègue l'exploitation des réseaux d'électricité et de gaz naturel aux concessionnaires Enedis et GRDF. Les principales missions de la FDE 62 sont :

- Contrôler les concessionnaires
- Nous assurer de la qualité de l'énergie fournie,
- Veiller à la préservation du patrimoine et à la modernisation des réseaux de distribution d'électricité et de gaz.
- Accompagner les collectivités dans la mise en place de leur politique de transition énergétique.
- Acheter de l'électricité et du gaz naturel pour les collectivités

Contact presse FDE 62: Audrey VASSEUR audrey.vasseur@fde62.fr – 06 70 05 00 22

À propos de GRDF

GRDF est le gestionnaire du plus grand réseau de distribution de gaz en Europe. Il exploite et entretient 207 000 km de réseaux en garantissant la sécurité des personnes et des biens. GRDF est l'acteur incontournable d'une transition énergétique abordable et ancrée dans les territoires. Présent dans plus de 9 500 communes, l'entreprise est le partenaire des collectivités qu'elle accompagne dans leur décarbonation au travers de leurs choix de politiques énergétiques et de mobilité durable.

GRDF distribue le gaz à près de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, quel que soit leur fournisseur. Pour chaque usage, GRDF propose des solutions pragmatiques pour réduire l'empreinte carbone de ses clients : sobriété, gaz vert, efficacité énergétique et équipements performants. L'entreprise se mobilise pour atteindre 20 % de gaz verts dans les réseaux en 2030, un objectif qui permettra au plus grand nombre de bénéficier d'une énergie renouvelable et produite en France.

GRDF est le 1^{er} distributeur de gaz qui s'inscrit dans une trajectoire de décarbonation - tous scopes confondus et à périmètre constant - en adéquation avec l'accord de Paris.

Retrouvez toute l'actualité de GRDF sur la nouvelle plateforme d'actualités [Just decarb](#)

Contact presse GRDF Hauts-de-France : Hélène LEBLOND helene.leblond@grdf.fr – 06 70 66 78 53

À propos d'Enedis

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 39 000 personnes. Au service de 37,5 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

Contact presse Enedis Nord-Pas de Calais : Solène CHAUDRON solene.chaudron@enedis.fr – 06 08 15 24 40